

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Montluçon (03100)

Réponses de Jf Valleix, au nom de la liste « En 2020, tournons la page »

— le 22/02/2020 à 20:52 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Comptez vous formaliser une politique vélo à court + moyen + long terme
Prévoyez-vous d'en diffuser publiquement le calendrier de mise en place ?*

La liste s'engage à formaliser un plan de développement des déplacements à vélo qui s'intègre dans un projet globale de réflexion sur la mobilité dans le bassin montluçonnais prenant en compte l'intermodalité, et en cherchant à valoriser les transports en commun, si possible non polluants.

A court terme, la politique retenue s'appuie sur les pistes cyclables existantes :

- Connexion des deux voies vertes (Canal de Berry, et voue verte Montluçon/Neris)
- Entretien des pistes existantes qui nécessite de toute urgence : signalisation au sol, comme latérale, balayage.

L'organisation et le développement d'un réseau efficace et cohérent passe par une organisation intercommunale

- Avec les communes urbaines les plus proches (Désertines, Prémilhat, Domérat)
- Avec les communes de l'agglomération, mais aussi Neris, Commentry

A nos yeux, l'efficacité de ce « schéma de mobilités » doit s'appuyer :

- En priorité : sur une prise en compte des équipements structurants : écoles, commerces, gares ...
- Sur la prise en compte des voies, mais aussi des stationnements pour vélos
- Sur la prise en compte des avis des usagers, des habitants, des associations d'usagers mais aussi d'autres acteurs : commerces, services ...
- Entretien et la pérennité des équipements doivent être financés et envisagés avant la mise en place.

A long terme, le développement d'un réseau de voies vertes interrégionales (notamment dans le Val de cher, dans le prolongement de l'Eurovelo route du Val de Loire) nous paraît un élément propre à valoriser le territoire montluçonnais. Pour cela, la commune doit pouvoir s'appuyer sur la mise en place d'un réseau régional de Voies vertes encore embryonnaire dans cette partie de la région AuRA.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Comptez vous formaliser le comité vélo (acteurs / calendrier régulier) dans la continuité des réunions déjà en place ?

Ce comité vélo est dans la continuité d'un plan cyclable intercommunal. Il est à même d'impliquer les usagers et les populations.

Il doit s'articuler selon les échelles des espaces de vie et de projets de l'agglomération, en veillant à la concertation et l'implication locale :

- l'échelle des quartiers (emplacements des infrastructures, des garages à vélo...)
- l'échelle communale (connexion aux services et commerces structurants ...)
- l'échelle de l'agglomération (déplacements domiciles/travail, domicile/loisirs...)

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Quel serait votre calendrier de mise en place d'un réseau vélo ? (tel que celui demandé dans la mesure 2 de notre manifeste).

Ce réseau express fait partie du « schéma des mobilités ». Les directions et les priorités doivent être définies au sein de l'agglomération, en fonction des besoins et des équipements à relier prioritairement (écoles, services, entreprises).

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Sera-t-il possible pour les habitants des communes périphériques de converger vers Montluçon en toute sécurité autrement qu'en voiture ?.

On entend régulièrement que Montluçon vit en grande partie en drainant les populations des communes extérieures.

Comment nous donnerons-nous les moyens de les faire accéder à Montluçon autrement qu'en voiture ?

La réponse a déjà été traitée précédemment.

La vie commerciale de Montluçon est également un axe prioritaire. Pour enrayer le déclin particulièrement préoccupant des commerces et des services en centre-ville.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Envisagez-vous une modification de grande ampleur du schéma de circulation automobile qui

- Redonnerait de l'attractivité à certaines zones que la circulation automobile a fait déperir ?

- Rendra-t-elle compétitifs les modes de déplacement doux

Le projet porté par la liste souhaite renouveler plus régulièrement les « samedi et/ou dimanche sans voiture » en centre-ville, mais aussi sur d'autres axes commerciaux névralgiques.

~~Elle~~ passe par une organisation des emplacements de stationnement automobile suffisamment proches du centre-ville,

~~Une~~ meilleure organisation de l'intermodalité des transports collectifs.

Pour cela une hiérarchisation des axes de transports doit se faire de manière à mieux canaliser la circulation et le

stationnement automobile, en particulier aux abords du centre-ville qui doit devenir un espace de reconquête commerciale.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. En accord avec la mesure 7 de notre manifeste, prévoyez-vous de généraliser le 30km/h en ville ?

Quelles méthodes / aménagements efficaces comptez-vous mettre en place pour faire respecter cette vitesse ?

Les espaces limités à 30 km/h sont à concevoir dans un « schéma intercommunal des mobilités ».

Il ne peut être généralisé à tout l'espace urbain, et doit tenir compte de la hiérarchisation des axes de circulation.

L'aménagement des axes commerciaux doit redonner des espaces aux piétons et aux cyclistes, cela passe par la réduction des couloirs de circulation automobile.

Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. De quelle manière envisagez-vous de limiter la pratique de déposer / récupérer en voiture aux portails des écoles qui non seulement engendrent des embouteillages mais fait disparaître également tous les échanges humains ?

Nous nous inscrivons dans ce constat, d'autant plus exacerbés dans le contexte montluçonnais ou l'étalement de la ville, l'éclatement et l'étalement des lieux de vie, de travail, d'emploi renforce le recours généralisé à l'automobile dans le cadre des mobilités scolaires, générant un encombrement des abords de lycée.

A cela, nous ajoutons que l'étroitesse de certains trottoirs, des obstacles ou des encombrements renforcent le recours aux parents.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Quels équipements prévoyez-vous d'installer pour un stationnement sécurisé dans les gares ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Connaissez-vous le programme Alvéole ? Envisagez-vous d'en profiter ?

La gare est un équipement structurant des transports en commun et de l'intermodalité.

Nous faisons également le constat que les deux modestes stationnements de vélo devant la gare ne favorisent pas le stationnement des vélos, de longues comme de courtes durées. Cela doit permettre aux montluçonnais, comme aux usagers extérieurs (étudiants, travailleurs-navetteurs) de pouvoir laisser un vélo à l'arrivée comme au départ de la ville.

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Connaissez-vous précisément l'offre de stationnement vélo actuelle ?
Considérez-vous comme évident que l'on puisse stationner autant de vélos que de voitures individuelles, sans nuire à la circulation des piétons ?

Le réseau de stationnement-vélo actuel demeure lâche, mal calibré et insuffisamment en lien avec les lieux de vie et services. Le « schéma intercommunal des mobilités » doit permettre d'identifier les besoins.

La circulation pédestre doit être favorisée dans le centre-ville.

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Quel est votre calendrier prévu pour le large dégagement de la visibilité devant chaque passage piéton ?

Quels aménagements y prévoyez-vous ? (arceaux vélo, avancée de trottoir au niveau du passage piéton ...)

Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Quelle autre mesure incitative prévoyez-vous de prendre ?

La mise en place, ou au moins l'expérimentation, d'un service collectif de vélo à la demande semble une meilleure alternative.

La liste souhaiterait des équipements développant la qualité de vie et le développement de la vie citoyenne : par exemple, par un atelier associatif, un service associatif de livraison ...

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Comment comptez-vous inciter et aider les enfants à se déplacer à vélo ?

... Se déplacer à vélo, à pied ou en transport en commun

Action n°13 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pouvez-vous décrire ici votre expérience de la circulation "utilitaire" à vélo dans Montluçon ? (autre que sport ou promenade)

Un nombre conséquent des membres de la liste pratiquent le vélo, se déplacent pour leurs loisirs ou leurs activités hebdomadaires et quotidiennes à vélo ...

Plusieurs font partis d'association de développement ou de pratique du vélo, et sont régulièrement confrontés aux incohérences des réseaux, des comportements des autres usagers

Action n°14 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Comment envisagez-vous de favoriser les trajets scolaires autrement qu'en voiture ?

« Mettre en place » oui, mais cela doit se faire dans la concertation et l'implication des acteurs :

- Collectivités et élus locaux

mais aussi :

- Parents d'élèves

- Enseignants

Action n°15 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Envisagez-vous de faire circuler des agents de surveillance / verbalisation aux endroits où le stationnement n'est pas payant mais souvent gênant pour les usagers des trottoirs ?.

Envisagez-vous d'interdire le stockage des poubelles sur les trottoirs étroits ?

Comment prévoyez-vous de faire respecter cette interdiction et la "sanctuarisation des trottoirs" demandée en mesure 1 de notre manifeste ?

Montluçon comporte plusieurs tronçons de trottoirs étroits (rie du faubourg des Forges, Rue de Rimard ...)

Les déplacements doux doivent reconquérir la priorité.

Action n°16 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

- *Envisagez-vous de communiquer sur les déplacements à vélo, autres que d'agrément (sport / loisir)*

- *Envisagez-vous une communication efficace sur les double-sens cyclables qui font débat auprès d'une population encore peu réceptive ?*

Les déplacements d'agrément (sport /loisir) font partie d'un plan de développement touristique du bassin de vie montluçonnais et de valorisation de la qualité de vie

Le « tourne-à-droite » nous paraît une démarche tout à fait envisageable

Commentaires généraux

Celle-ci a été largement développée précédemment et à chacune des 16 questions.